

# **Mémoire présenté au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires à propos de Postes Canada**

**par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**

**Le 21 septembre 2016**

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) représente environ 50 000 travailleurs et travailleuses partout au Canada. La grande majorité d'entre eux occupent un emploi à Postes Canada et sont membres de l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) ou de l'unité de l'exploitation postale urbaine. Le STTP représente aussi des travailleurs et travailleuses du secteur privé : conductrices et conducteurs, mécaniciennes et mécaniciens de véhicules, travailleuses et travailleurs d'entrepôt, employées et employés d'imprimerie, d'entretien ménager, de messageries et de répartition de soins médicaux d'urgence, et d'autres.

Notre syndicat est très fier du rôle qu'il a joué au fil des ans pour maintenir les bureaux de poste dans les collectivités et améliorer le service postal public au Canada.

Nos efforts en ce sens remontent à la *Loi sur la Société canadienne des postes* qui, en 1981, créait Postes Canada. Adoptée à l'unanimité, cette loi est le fruit de plus de deux années de consultations entre trois gouvernements fédéraux successifs, des groupes d'affaires et des syndicats des postes sous l'égide du Congrès du travail du Canada (CTC).

Durant les discussions qui ont précédé l'adoption de la *Loi sur la SCP*, le CTC et les syndicats des postes se sont prononcés en faveur d'un mandat qui permettrait à la Société de se développer et de prendre de l'expansion. Nous avions affirmé ce qui suit : « Si les Postes doivent remplir efficacement leur rôle de promouvoir le bien-être général et de faire avancer l'économie nationale, elles doivent être investies de l'autorité nécessaire pour offrir les services qu'exigent le milieu culturel et commercial contemporain. Cela impliquera l'extension et l'expansion de services existants, ainsi que la mise sur pied de nouveaux services au public. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Allan Darling, « Déterminants de la structure de l'organisation des Postes canadiennes », Rapport d'un groupe d'étude au ministre des Postes, (Ottawa : Gouvernement du Canada, août 1978) Annexe D.1.

Le STTP est heureux d'affirmer que ses points de vue ont été intégrés au mandat législatif confié à la Société, qui doit « [tenir] compte de l'opportunité d'adapter, qualitativement et quantitativement, ses prestations et ses produits à l'évolution de la technologie des communications. »

Depuis, le Syndicat a participé à tous les examens de Postes Canada. Il a toujours préconisé le maintien de la livraison du courrier à domicile, l'expansion des services existants et la création de nouveaux services, y compris des services bancaires. Il a aussi toujours défendu avec vigueur l'idée d'un service postal dont les activités favorisent l'intérêt public. D'ailleurs, même si les sociétés d'État comme Postes Canada mènent à la fois des activités publiques et commerciales, elles se distinguent des entreprises commerciales en ce sens que leur objectif est de servir l'intérêt public, et non de maximiser les profits.

Le STTP se réjouit de pouvoir participer à l'examen actuel du service postal public. Le mémoire que nous présentons au Comité permanent comprend les sections suivantes :

- La situation financière de la Société canadienne des postes
- Tromperie et désinformation systématiques par la direction de Postes Canada
- Livraison du courrier à domicile et boîtes postales communautaires : comparaison
- L'importance d'un service de livraison complet et quotidien
- Services de vente au détail et maintien du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste
- Services bancaires postaux
- Services à large bande
- Les possibilités d'expansion des services de vente au détail
- Possibilités de nouveaux services à domicile
- Services aux aînés
- Services destinés aux Premières Nations, aux Métis, aux Inuits et aux résidents du Nord du pays
- Postes Canada doit devenir un chef de file de l'innovation sur le plan environnemental
- Les tarifs postaux et le service universel à un tarif uniforme
- L'égalité pour les FFRS
- Le régime de retraite de Postes Canada
- La société d'État : employeur modèle et créateur d'emplois au Canada